

BUREAUX
 ROUBAIX. — 69-71, Grande-Rue. Tél. 237.32, 237.33 et 237.34.
 TOURCOING. — 23, rue Courtois. Tél. 37.
 LILLE. — 2, rue Faidherbe. Tél. 533.51.
 L'ARRAS. — 28, boulevard Poissonnière. Tél. Provinces. 77.94.
 MOUCRON. — 105, rue de la Station. Tél. 3.44.

ANCIENS DIRECTEURS
 Jean Baboux
 Alfred Baboux
 Madame Alfred Baboux

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

Le DIMANCHE
 de Roubaix-Tourcoing

HERDOMADAIRE
 — ILLUSTRÉ —

Des pages d'actualité
 — de nouvelles
 — et de faits divers
 — intéressants

25 centimes à tout
 nos vendeurs
 et dépositaires

BILLET PARISIEN

La signification du voyage du général Goering en Italie

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 16 JANVIER (Minuit).
 Le vote par la Chambre française unanime du projet de loi interdisant les enrôlements pour l'Espagne, a été accueilli à l'étranger par des réactions diverses. Tandis que les Anglais applaudissent et déclarent que la France vient encore de se rapprocher de leur pays, la presse allemande et la presse italienne émettent des doutes sur la sincérité du gouvernement et du Parlement français.

A la vérité, ces réserves et les manifestations hostiles qui accueillent dans les nations totalitaires le geste de bonne volonté accompli par la France, n'ont rien de surprenant. Berlin et Rome, en dépit de certains désaccords à qui les avantages concédés par le général Franco auraient donné lieu, agissent en parfaite union dans les affaires d'Espagne, cherchent en toute occasion à combattre l'influence de la France dans la direction de la politique internationale. L'application immédiate du principe de la non-intervention ne leur convient pas, puisque ce principe leur priverait de la monnaie d'échange qu'ils croient avoir en leur possession du fait de l'intervention. Au surplus, leur jeu consiste à représenter à l'Europe que le danger qu'elle court réside, non seulement dans l'anarchie espagnole exploitée par le communisme soviétique, mais encore dans l'ébranlement de l'ordre en France. De là les informations alarmées sur l'action communiste à la frontière des Pyrénées.

Cette campagne découle d'une politique dont l'ouvrage « Mein Kampf » contient le secret. Son but est de convaincre l'Angleterre que son intérêt est de se désintéresser de l'est de l'Europe, où la France entretient des amitiés et des alliances. Autrement dit, il faut isoler la France, la représenter comme une vassale de la Russie soviétique pour laquelle les Anglais n'ont évidemment aucune sympathie.

La visite du général Goering à Rome, entourée de mystère par la presse allemande et la presse italienne, marque une des phases de la diplomatie des dictatures. Cette visite doit présider à la formation d'un front italo-germano-anglais que le chancelier Hitler souhaite et pour lequel il compte sur les bons offices de M. Mussolini. Sans doute, les obstacles foisonnent-ils devant cette politique, mais on escompte que, par souci de sa tranquillité immédiate, l'Angleterre accepterait d'entrer dans les vues italo-allemandes.

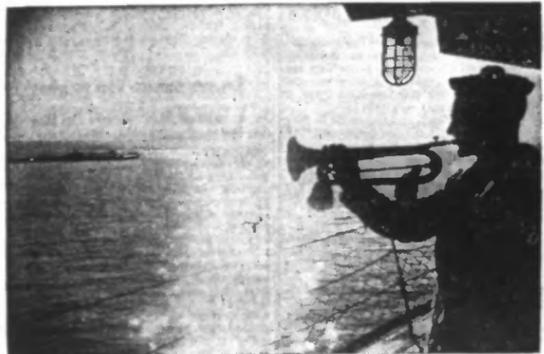
Il nous reste à nous demander si les faits ne parleront pas plus éloquemment aux Anglais que les subtilités diplomatiques du général Goering.

René ROUSSEAU.

DANS LA LÉGION D'HONNEUR

Sur la proposition de M. Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale, le gouvernement a décidé d'élever à la dignité de grand-officier, M. Rondet-Saint, directeur de la Ligue maritime et coloniale.

L'escadre de l'Atlantique en manœuvres



LA BONNERIE DU CLAIRON À BORD D'UN NAVIRE DE LA FLOTTE DE L'ATLANTIQUE. (Ph. Keystone.)

Les entretiens de M. Mussolini avec le général Goering

Rome, 16 janvier. — On chercherait vain dans la presse italienne la moindre indication sur la portée et les résultats des entretiens que le général Goering vient d'avoir avec le Duce.

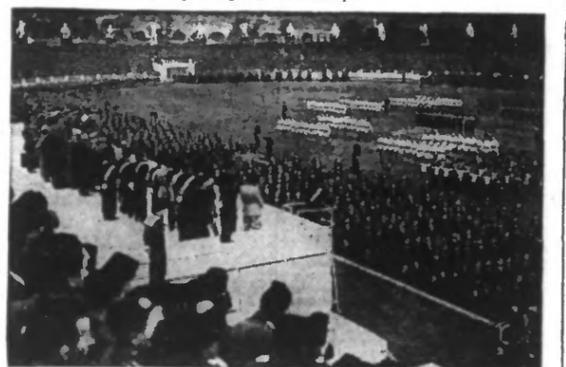
Les journaux de Rome se bornent à mettre en évidence les commentaires que cette rencontre a suscités dans les différentes capitales européennes et plus particulièrement à Londres et à Paris.

Dans son éditorial, « La Tribuna » considère que les pierres d'achoppement qui se trouvent sur le chemin ouvert par l'accord italo-allemand et par le gentile-

men's agreement sont, d'une part, le pacte franco-Russe et d'autre part le différend franco-allemand.

« Le jour où un véritable esprit d'entente réunirait les États européens, dit-il, le bolchevisme serait battu. »

« Le problème espagnol n'existe aujourd'hui, en tant que problème international qu'en raison de l'absence de cet esprit d'entente. C'est l'esprit dont sont animées l'Italie et l'Allemagne, qui croient fermement que l'harmonie entre les puissances marquerait la fin du communisme et le début d'une ère de paix en Europe. »



Sur le stade Mussolini, à Rome, le GÉNÉRAL GOERING et le DUCE assistent à un défilé de petits balillas et de moniteurs d'éducation physique de la jeunesse italienne. (Ph. Keystone.)

Le problème de la non-intervention

L'ITALIE ET L'ALLEMAGNE VONT-ELLES REVENIR SUR LEUR ACCEPTATION?

Rome, 16 janvier. — Depuis quelques jours, les milieux gouvernementaux de Rome conçoivent les inquiétudes les plus profondes sur la tournure prise par la situation diplomatique relative à la non-intervention dans le conflit d'Espagne. Certaines hautes personnalités ne nous ont pas caché que l'Italie estime absolument nécessaire d'enregistrer une amélioration dans l'attitude de certains pays à ce sujet. Si cette amélioration n'est pas constatée sous peu, nous a-t-on dit, M. Mussolini et ses ministres seront contraints de faire connaître leur décision d'annuler l'acceptation donnée sur le problème des volontaires à la proposition franco-britannique du mois dernier.

Cette grave décision serait prise d'accord avec le Reich et l'entente italo-allemande serait assurée par l'intermédiaire du général Goering lui-même.

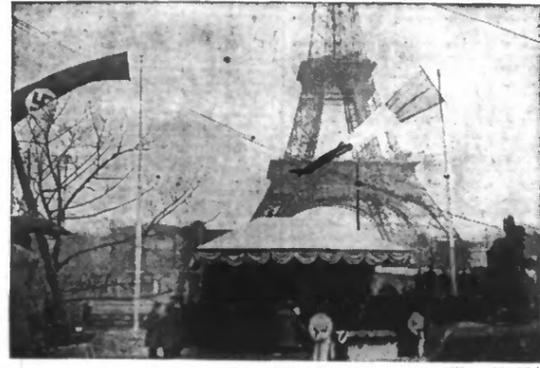
L'Allemagne ne remettra sa réponse à la note britannique que la semaine prochaine.

Berlin, 16 janvier. — Dans les milieux politiques de Berlin, on apprend que la réponse du Reich à la note du gouvernement britannique proposant des solutions d'urgence pour l'interdiction du départ de volontaires pour l'Espagne ne sera pas remise avant la semaine prochaine.

Il semble qu'on veuille à Berlin, pour arrêter définitivement la réponse allemande, attendre le retour de Rome du général Goering. Celui-ci ne manquera pas de rendre compte au chancelier Hitler des conversations qu'il a eues avec M. Mussolini et dans lesquelles la question d'Espagne a certainement été traitée. C'est alors seulement que Berlin, d'accord avec Rome vraisemblablement, pourra fixer son attitude.

(Lire la suite page 2.)

Le représentant de l'Allemagne a prononcé des paroles charmantes en posant la première pierre du pavillon du Reich à l'Exposition de Paris



M. FOERSTER, premier conseiller à l'ambassade d'Allemagne à Paris, a posé la première pierre du pavillon allemand à l'Exposition. Au cours de cette cérémonie, les drapeaux français et allemand flottaient devant la tour Eiffel.

Paris, 16 janvier. — Samedi à 11 h. sur les chantiers de l'Exposition internationale de 1937 a eu lieu une cérémonie symbolique au pavillon allemand.

La façade principale de ce pavillon sera caractérisée par une tour rectangulaire d'une hauteur de 54 mètres surmontée d'un aigle de bronze.

C'est devant la pierre sur laquelle s'éleva la tour qu'a eu lieu la cérémonie.

Sur le chantier, au-dessus duquel flottaient le drapeau tricolore et le drapeau à croix gammée, autour de M. Dirk Forster, chargé d'affaires d'Allemagne, représentant l'ambassadeur empêché, étaient réunis MM. Labbé, Léon, commissaire général et commissaire général adjoint de l'exposition; plusieurs conseillers municipaux et diverses personnalités.

M. Edmond Labbé, dans un discours a souligné tous les bienfaits que l'on peut attendre des grandes compétitions internationales.

Puis, M. Forster s'est avancé vers la pierre sur laquelle s'éleva la tour. Il a pris un marteau et a déclaré :

— Je vais, messieurs, frapper trois coups de marteau en formant trois

vœux: puisse ce pavillon faire mieux connaître en ce pays l'âme et l'esprit allemands; puisse l'Exposition internationale de 1937 obtenir un succès digne du rayonnement de la France et de votre chère capitale; puissent l'art et la technique auxquels est consacrée l'exposition contribuer à former un pont solide et durable entre tous les peuples et spécialement entre le peuple allemand et le peuple français.

Le dernier coup de marteau s'est abattu après ces mots.

Des applaudissements ont éclaté, la cérémonie était terminée.

UN DOMINICAÎN FRANÇAIS EN AMÉRIQUE



Notre concitoyen, le R.P. DUCATILLON, qui vient de s'embarquer sur le « Champlain », va prêcher le carême à la paroisse française de New-York. Il fera ensuite deux tournées de conférences en Haïti et au Canada.

Les nouveaux ambassadeurs des États-Unis à Rome, Paris et Moscou

Washington, 16 janvier. — Le Sénat des États-Unis a confirmé les nominations comme ambassadeurs des États-Unis à Rome, Paris et Moscou, de MM. Phillips, Bullitt et Daires.

Paris, 16 janvier. — Le « Journal officiel » publiera demain matin un décret plaçant en disponibilité M. Lefevre de La Boulaye, ambassadeur de France à Washington, et un second décret nommant M. Georges Bonnet, député, ancien ministre, en mission extraordinaire comme ambassadeur de France à Washington.

LA GUERRE CIVILE EN ESPAGNE

La bataille se poursuit aux environs de Madrid



UNE VUE AÉRIENNE DE MALAGA, QUI EST LE BUT DE L'ATTAQUE DES FORCES NATIONALISTES COMMANDÉES PAR LE GÉNÉRAL QUIPO DE LLANO. — Au centre: LA MAGNIFIQUE CATHÉDRALE. (Ph. Triamp.)

(Lire nos informations page 2.)

UN ACTE AUDACIEUX DE BANDITISME sur la route de Draguignan

Deux employés de banque sont assaillis dans leur voiture par des bandits masqués qui leur dérobent 50.000 francs

Marseille, 16 janvier. — Des bandits en auto ont attaqué vers la fin de l'après-midi sur la route de Draguignan, à Brignoles, dans le Var, M. Rey, directeur de l'agence du Crédit Lyonnais de cette dernière ville et son fondé de pouvoir, M. Richard, qui étaient porteurs de 50.000 francs.

A un tournant de la route, leur voiture fut obligée de s'arrêter, un autre véhicule lui barrant le passage.

Tandis que M. Rey et son collaborateur s'apprêtaient à s'enquérir des motifs de l'embouteillage, des hommes masqués bondirent sur eux et sous la menace du revolver les dépouillèrent.

Les deux victimes de l'agression furent ramenées chacun dans une voiture, différente dans la banlieue marseillaise où ils furent abandonnés, l'un à Plan de Cuges, l'autre à Saint-Marcel.

Ils ont conté leur mésaventure à la brigade mobile et ont pu donner de deux des bandits, un signalement précis.

L'enquête ouverte aussitôt par la police mobile, par la gendarmerie et par la sûreté a permis d'établir que les bandits étaient au nombre de six.

Elle a permis de retrouver aussi la voiture qui avait servi au transport de M. Richard.

Cette auto qui avait été abandonnée à Mompenti, ne portait plus de plaque d'immatriculation, mais on a appris qu'elle appartenait à M. Louis Peyronnet, 24, rue Dieude.

Un propriétaire a déclaré qu'elle lui avait été volée dans la nuit du 13 au 14 janvier.

Le service anthropométrique a relevé les empreintes laissées sur la voiture et la police s'est mise à la recherche des bandits.

On a fini dans l'après-midi de samedi par retrouver la seconde des automobiles qu'utilisèrent les bandits. Elle avait été abandonnée au boulevard Verd, à Saint-Just. Une glace était brisée, une aile fortement endommagée; à l'intérieur la corde qui servit à ligoter M. Richard fut retrouvée.

De plus, les policiers ont établi que cette voiture dont les plaques d'immatriculation avaient été enlevées avait été volée, il y a quelques jours, à son propriétaire, un industriel de Marseille.

D'autre part, la gendarmerie a retrouvé dans un sentier, près de Brignoles, la voiture dans laquelle avaient pris place MM. Rey et Richard lorsqu'ils furent attaqués.

Elle avait été amenée par l'un des complices, tandis que les autres roulaient vers Marseille avec leurs deux victimes.

On a retrouvé sur les lieux de l'attentat, des douilles de cartouches et un im-

primé d'une maison de Londres, au 66 duquel les malfaiteurs avaient noté le matricule de la voiture de M. Rey.

Toutes les brigades de gendarmes participent aux recherches.

DES MALFAITEURS forcent un coffre-fort dans le bureau de la Mutualité hôtelière et ils emportent plus d'un million en titres et en espèces

Paris, 16 janvier. — Dans la nuit de vendredi, des malfaiteurs se sont introduits dans le bureau de la Mutualité Hôtelière, situés 4, rue A.-Vauquer.

Ils ont défoncé un coffre-fort et emporté 70.000 fr. en billets de banque et un million de titres d'annuités tranches non négociables.

La Mutualité Hôtelière, qui est une société de secours mutuels groupant le personnel de l'industrie hôtelière, occupe, 4, rue Auguste-Vauquer, des bureaux en rez-de-chaussée ayant une communication directe avec la rue.

La porte extérieure ne présentait aucune trace d'effraction, il est certain que les cambrioleurs ont usé de fausses clés pour pénétrer dans les bureaux et s'emparer du coffre-fort, qu'ils réussirent à forcer.

C'est en arrivant samedi matin, à 7 h., que le personnel constata le vol.

Avant immédiatement, le commissaire de police du quartier de Châtelet a mené une enquête et relevé tous les indices; malheureusement peu nombreux, susceptibles d'orienter la police sur la trace des cambrioleurs.

La mort aux « kidnappers »

Une nouvelle loi française

Le « Journal officiel » a publié, le 16, le texte de loi modifiant l'article 265 du code pénal qui réprime l'enlèvement ou le détournement de mineurs.

Voici le nouveau texte de l'article 265.

« Si le mineur ainsi enlevé ou détourné est âgé de moins de 15 ans, la peine sera celle des travaux forcés à perpétuité.

La même peine sera appliquée, quel que soit l'âge du mineur, si le coupable s'est fait payer ou a pour but de se faire payer une rançon par les parents, les proches ou la surveillance desquelles le mineur est placé.

Toutefois, dans les cas prévus aux deux alinéas précédents, la peine sera celle des travaux à temps, si le mineur est retrouvé vivant avant qu'ait été rendu l'arrêt de condamnation.

L'enlèvement comportera la peine de mort s'il a été suivi de la mort du mineur.

Il faut souligner que ce projet de loi a été réalisé par M. Georges Ferno, ancien garde des Sceaux, président du groupe parlementaire de la Famille, qui vota par la Chambre, le 30 décembre 1936, le 23 juin 1936, le texte déposé fut voté par le Sénat.

Mais cette loi n'a été promulguée, c'est-à-dire mise en vigueur qu'au 17 janvier.

L'ancien commandant de l'escadrille des « Cigognes » est nommé général de brigade dans la réserve

A Villefranche de Rouergue, le tambour de ville se sert d'un porte-voix pour informer ses concitoyens des dernières nouvelles.

Un vaguemestre de la marine voulait massacrer sa famille, qu'il accusait de lui avoir dérobé 10.000 fr.

Cherbourg, 16 janvier. — Le second-maitre vaguemestre de la marine, Serge Besumont qui vendredi a blessé sa femme et tenté de tuer son beau-père, a été arrêté non loin du poste de police de la place Dorette.

Il n'avait que seize francs en poche. Il se prétend victime d'un vol de 10.000 francs dont il accuse sa famille; celle-ci proteste contre cette imputation.

Besumont qui n'a opposé aucune résistance, s'est laissé enlever non revolver qui contenait quatre balles.

Le vaguemestre buvait et faisait des dépenses au-dessus de ses moyens. Les 10.000 francs disparus devaient être expédiés sous forme de mandats aux familles de marins de la station de sous-marins.

Brocard devant son avion durant la guerre 1914-18.